

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Belfort, le 5 janvier 2021

MONTEE EN PUISSANCE DES CAPACITES DE VACCINATION DANS LE TERRITOIRE DE BELFORT

La situation sanitaire reste très préoccupante dans le Territoire de Belfort. 97 patients sont hospitalisés à l'Hôpital Nord Franche-Comté, dont 16 sont actuellement en soins critiques. 80 % de ces patients ne sont pas vaccinés, ou l'ont été il y a plus de 6 mois.

Pour enrayer la dynamique du virus, et pour donner la possibilité à chacun d'accéder à la vaccination au plus vite, les centres du département vont bénéficier de moyens élargis et renforcés :

- **Le maire de Grandvillars, avec l'accord de l'ARS et de la Préfecture, maintiendra son centre ouvert** (sa fermeture avait été planifiée au 14 janvier 2022).
- **Les centres de Belfort et de Grandvillars seront ouverts 7 jours sur 7**, avec la possibilité de se faire vacciner sans rendez-vous le week-end.
- Afin de permettre l'accès à la vaccination au plus grand nombre, dans des plages horaires élargies, **11 000 doses de vaccins sont désormais à la disposition des centres chaque semaine.**
- **7 000 créneaux de rendez-vous sont disponibles** pour les semaines à venir.

Enfin, et pour rappel, la vaccination pour les primo-injections et les plus de 65 ans reste possible sans rendez-vous.

Pour prendre rendez-vous : <http://bit.ly/Vaccination90>

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tél. : 0384571576
Mél. : pref-communication@territoire-de-belfort.gouv.fr
Direction du cabinet

- **Centre de vaccination de Belfort** - Anciens locaux de la Chambre des métiers et de l'Artisanat, 6 avenue de la République à Danjoutin : **7J/7 de 8h00 à 18h00.**
- **Centre de vaccination de Grandvillars** - Salle polyvalente - Grandvillars 49 Rue des Grands Champs :

Semaine 01	Lundi 03 8h-18h	Mardi 04 8h-18h	Mercredi 05 8h-18h	Jeudi 06 8h-18h	Vendredi 07 8h-18h30	Samedi 08 8h-18h30	Dimanche 09 8h-18h
------------	---------------------------	---------------------------	------------------------------	---------------------------	--------------------------------	------------------------------	------------------------------

Semaine 02	Lundi 10 8h-20h	Mardi 11 8h-20h	Mercredi 12 8h-20h	Jeudi 13 8h-20h	Vendredi 14 8h-18h	Samedi 15 FERME	Dimanche 16 FERME
------------	---------------------------	---------------------------	------------------------------	---------------------------	------------------------------	---------------------------	-----------------------------

Semaine 03	Lundi 17 14h-20h	Mardi 18 8h-20h	Mercredi 19 8h-20h	Jeudi 20 8h-20h	Vendredi 21 8h-20h	Samedi 22 8h-20h	Dimanche 23 8h-20h
------------	----------------------------	---------------------------	------------------------------	---------------------------	------------------------------	----------------------------	------------------------------

Le centre sera fermé le week-end du 15 et 16 janvier, ainsi que le lundi 17 au matin en raison de son déménagement à l'étage inférieur de la salle des fêtes, de façon à libérer la salle de spectacle occupée depuis un an.

LA VACCINATION DANS LE TERRITOIRE DE BELFORT

- **Couverture vaccinale :**
 - 106 691 personnes soit 76,2%
 - 8 452 parmi les 12-17 ans, soit 81,9 %
 - 492 parmi les 5-11 ans, soit 3,8 %
- **Suivi du rappel vaccinal :**
 - 73,2 % des plus de 65 ans éligibles à 4 mois
 - 55,6 % des plus de 18 ans éligibles à 4 mois

Les nouvelles mesures mises en place par le gouvernement au 3 janvier

- **Les nouvelles règles d'isolement**
 - **Ce qui change dans les établissements scolaires :**
 - [Infographie](#)
 - [FAQ](#)
- **Réduction de 4 à 3 mois du délai d'éligibilité à la dose de rappel**

- **Mise à jour du protocole national en entreprise** : strict respect des gestes barrières, télétravail obligatoire 3 jours par semaine, et désignation d'un référent Covid-19.
- **Les mesures mises en place dans le Territoire de Belfort** : port du masque obligatoire en centre ville et vieille ville de Belfort.
- **Les mesures nationales**
 - Les jauges seront rétablies pour les grands événements : 2000 personnes en intérieur, 5000 personnes en extérieur.
 - Les concerts debout seront interdits.
 - Dans les cafés et les bars, la consommation debout sera interdite.
 - Report de toutes les cérémonies de vœux en janvier.
 - Port du masque obligatoire dès 6 ans dans les transports, dans les établissements accueillant du public, les enceintes sportives, les lieux de culte et dans les lieux prévus par l'arrêté préfectoral du 30 décembre 2021. Jusqu'à présent, seuls les enfants de 11 ans et plus étaient concernés.





**MONTÉE EN PUISSANCE
DES CAPACITÉS DE VACCINATION**

**Ouverture 7j/7
des centres
de Belfort et Grandvillars**